

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01
hebdomadaires régionaux de la Côte-Nord

Projet d'aménagement hydroélectrique du site du barrage Magpie sur la rivière Magpie

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 18 MAI 2004

Québec, le 6 mai 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par madame Claudette Journault, entreprend la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'aménagement hydroélectrique du site du barrage Magpie sur la rivière Magpie par Hydroméga Services, Groupe Aecon et la MRC de Minganie*. L'audience publique débutera le 18 mai 2004 à 19 heures et se tiendra à la Salle municipale de Rivière-Saint-Jean située au 116, rue du Quai. Les séances se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 22 juin 2004 au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, organisme, groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour remplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 17 septembre 2004, au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Municipalité de Rivière-Saint-Jean, 116, rue du Quai ;
- Bibliothèque de Longue-Pointe-de-Mingan, 878, chemin du Roi.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

COMMUNIQUÉ

LE PROJET

Le promoteur, Hydroméga Services, Groupe Aecon et la MRC de Minganie prévoient l'aménagement hydroélectrique du site du barrage Magpie sur la rivière du même nom. L'endroit est déjà occupé par une centrale désaffectée depuis 1989, propriété d'Hydro-Québec, mais les promoteurs prévoient démolir la plupart des infrastructures. Le site retenu, près de la route 138, se trouve entre les villages de Magpie à l'ouest et de Rivière-Saint-Jean à l'est.

Le projet permettrait d'exploiter une centrale hydroélectrique de 40,6 mégawatts à environ 500 mètres de l'embouchure de la rivière Magpie, qui se jette dans le golfe Saint-Laurent. L'aménagement, exploité au fil de l'eau, inclurait un barrage à crête déversante dans le lit de la rivière, une digue de fermeture en rive droite et une autre en rive gauche, un canal d'aménée, une prise d'eau, la centrale en rive gauche et un canal de fuite d'une longueur de 165 mètres environ.

Selon l'étude d'impact, les travaux devraient débuter en janvier 2005 et la mise en service en octobre 2006. Le coût du projet est estimé 54,5 millions de dollars.

Si vous désirez obtenir de l'information supplémentaire vous pouvez communiquer avec madame Marie-Josée Méthot, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec madame Louise Bourdages, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : magpie@bape.gouv.qc.ca.

Source : Louise Bourdages
Conseillère en communication
(418) 643-7447, poste 532 ou 1 800 463-4732
magpie@bape.gouv.qc.ca